

## Compte-rendu du conseil de l'école doctorale Galilée

Lundi 6 juillet 2015

Membres du conseil de l'école doctorale présents : Marie-Christophe BOISSIER, Jean-Stéphane DHERSIN, Ana FARTO, Patrick FRANCIOSI, Olivier GORCEIX, Khaled HASSOUNI, Vincent LORENT, Véronique MIGONNEY, Christophe FERON (remplaçant de Heïko RODEL), Laure PETRUCCI (remplaçante de Frédéric ROUPIN), Lionel SWARTZ, Lionel GUITTAT (remplaçant de Nadine VARIN-BLANK, Anissa MOKRAOUI (remplaçante d'Emmanuel VIENNET), Romain AUFAURE, Amena BUTT, Tatiana FORESTIER, Didier BAUDRILLART, Dominique LEDOUX, Caroles PLANES, Olivier BODINI.

Membres du conseil de l'école doctorale excusés : Loïc PLESEL, Marc PORCHERON.

Membres du Conseil de l'Ecole doctorale absents : Pierre DUHAMEL, Paul-Henri GUERING, Christophe LAUX, Isabelle TERRASSE, Alain TROUVE, Didier LESESVRE, Bruno STONEK, Jean-Pierre ATTAL, Françoise DIBOS, Jean-Luc DUMAS, Patrick GOUAT, Olivier OUDAR. (**à vérifier si excusés auprès de V Lorent**)

Lieu : Salle du conseil de l'UFR « Léonard de Vinci », site de Bobigny.

### Ordre du jour :

- 1- Approbation du compte-rendu du conseil de l'école doctorale du 11 mars 2015
- 2- Attribution des contrats doctoraux de la campagne 2015-2016
- 3- Bilan des divers appels à proposition du collège des écoles doctorales de USPC (China Scholarship Council ; Contrats doctoraux internationaux ; Double culture)
- 4- Proposition pour une nouvelle direction de l'école doctorale prenant effet à la rentrée universitaire 2015-2016
- 5- Annonces et questions diverses

### **La séance est ouverte à 14h**

En propos introductif, Vincent Lorent accueille et remercie tous les présents.

Il présente Ana Farto, la nouvelle secrétaire de l'école doctorale, qui succède à Olivier Fernandez. Il précise que ce poste était vacant depuis octobre 2014 et que Madame FARTO a débuté ses fonctions à mi-temps courant février 2015 et depuis mai 2015 à temps plein.

Chacun des membres du conseil se présente dans un tour de table.

#### **1) Approbation du compte rendu du conseil de l'école doctorale du 11 mars 2015**

Le procès-verbal de la séance du conseil du 11 mars 2015 est approuvé à l'unanimité.

#### **2) Attribution des contrats doctoraux de la campagne 2015-2016**

V Lorent rappelle que 25 contrats doctoraux ont été attribués pour cette année 2015-2016, et non 26 initialement annoncé lors du conseil de l'école doctorale du 11 mars 2015.

En voici les raisons :

- (i) nous espérons un report d'un demi contrat doctoral non octroyé l'année dernière. Le contrôleur de gestion a exclu cette possibilité,
- (ii) en octobre-novembre 2013, Bilel Sdiri, doctorant au L2TI, a signé un contrat doctoral. A moitié du financement de ce contrat devait être assuré par Paris 13. Nous – Charles Desfrancois en sa qualité de vpcs et Vincent Lorent – on mis sur un report budgétaire d'un demi contrat doctoral non employé en 2012-2013. De la même façon qu'en (i) cette opération ne s'est pas faite.

Déroulement de la campagne de recrutement : les concours et auditions des candidats se sont déroulés durant le mois de juin.

Le tableau en annexe donne la liste des candidats retenus et les candidats en liste complémentaire au 6 juillet 2015.

Chaque responsable de maison expose le déroulement des auditions.

Marie-Christophe Boissier pour la maison biomédicale : 15 candidatures ont été retenues après une présélection. 12 candidats se sont présentés aux auditions. 7 candidats ont été sélectionnés en liste principale, 2 en liste complémentaire. Marie-Christophe Boissier souligne que le jury s'est déroulé dans de bonnes conditions : une grille d'évaluation a été utilisée pour la délibération.

Christophe Féron représentant le LEEC. Un contrat doctoral était proposé. Il y a eu un long débat, suivi en visioconférence par V Lorent, pour choisir entre trois candidats. A noter que la candidature du LEEC en CD international USPC a été également retenue.

Frédéric Roupin étant absent, V Lorent lit le compte rendu des auditions STIC (LIPN et L2TI).

Laure Petrucci, remplaçante de F Roupin prend la parole pour confirmer ce compte rendu et précise la qualité exceptionnelle des dossiers de candidatures LIPN cette année.

A Mokraoui, remplaçante d'E Viennet prend la parole pour L2TI: les 3 candidats présentés par le L2TI sont retenus en liste complémentaires.

MC Boissier intervient pour signaler que pour ces 3 candidats N. Achir est présenté 2 fois comme directeur de thèse.

Une interrogation demeure : pourquoi aucun des candidats du L2TI ne se trouve en liste principale, malgré la qualité soulignée dans le rapport de leurs auditions ?

V Lorent explique que l'opération de financement de Bilel Sdiri exige que l'on immobilise un ½ contrat doctoral. Celui-ci est pris dans la dotation du contrat doctoral normalement dévolu au L2TI.

MC Boissier ne comprend pas pourquoi la répartition des contrats doctoraux de la maison maths-info-stic fait l'objet d'un arbitrage en conseil alors que cela devait faire l'objet de la délibération du jury LIPN-L2TI. Il signale également que l'inscription d'un doctorant engage son directeur de thèse ; en conséquence le laboratoire L2TI devrait garantir et engager le montant.

V Lorent instruit le conseil de ses échanges avec Azeddine Beghdadi, directeur du L2TI à ce sujet. Ce problème de financement est incontournable : il faut explorer d'autres pistes. V Lorent précise qu'un ½ contrat doctoral coûte 15 000 euros par an pendant 3 ans.

D Ledoux précise que les sujets de thèse proposés par le L2TI s'inscrivent dans les thèmes de la structure fédérative MathStic. Un débat s'engage alors de nouveau entre les candidatures de Leger (LIPN) et Guilluy (L2TI) pour déterminer le sujet prioritaire ?

Après discussion il est mis au vote la proposition suivante :

Les listes principales et complémentaires de la maison math-info-stic restent inchangées et le premier désistement d'une de ces listes principales bénéficiera au candidat du L2TI.

Résultat du vote : 7 pour, 8 abstentions, 0 contre.

C Boissier demande s'il y a un HDR pour chaque doctorant encadré. V Lorent confirme.

Il est demandé à O Gorceix de faire état des candidatures au laboratoire de physique des lasers : 2,5 contrats doctoraux et ½ labex permettent de recruter 3 doctorants. Un quatrième candidat – Kaci Kechadi – a été auditionné et retenu alors que le financement de son contrat doctoral sera assuré par CEFIPRA à concurrence de 60000 euros. Il reste donc à compléter d'environ 30000 euros. Le schéma envisagé est un apport conjoint du LPL, du LSPM et de l'école doctorale.

V Lorent précise que ce type de financement ne peut se concevoir de façon récurrente car alors il faudrait, dans une situation stationnaire que chaque partenaire engage trois fois la somme dont il est question ici. Le financement prévu de cette façon pour Kaci Kechadi ne peut se renouveler les années suivantes pour d'autres candidats.

K Hassouni précise que le laboratoire LSPM a sélectionné 4 candidats en liste principale. Les candidats en liste complémentaire dans le laboratoire ne sont pas classés par ordre de priorité : un candidat en liste principale a son doublon en liste complémentaire.

On s'étonne que le candidat Besnik Sadrigi n'a pas été retenu malgré l'excellence de ses résultats en licence et en master. V Lorent précise que le jury d'audition a émis un avis défavorable car le candidat ne s'inscrivait pas dans une démarche de thèse.

### **3) Bilan des divers appels à proposition du collège des écoles doctorales de USPC (China Scholarship Council ; Contrats doctoraux internationaux ; Double culture)**

V Lorent précise que 3 candidats ont été sélectionnés dans le cadre des appels d'offre d'USPC. :

#### Double culture

Olga Seminck, « Modeling Surprisal Effects in Anaphora Resolution », directeurs de thèse Pascal Amsili (Linguistique, P7) et Adeline Nazarenko (LIPN, P13). L'école doctorale principale est l'ED 474, Frontières du vivant. La candidate a été auditionnée par le jury de cette école doctorale.

Valerio Flavio Gili, « AlOx-based advanced photonics », directeurs Andrei Kanaev (LSPM, Paris 13) et Giuseppe Leo (LMPQ, Paris 7). L'école doctorale principale est l'ED Galilée. Le candidat a été auditionné par le jury LSPM-LPL.

#### Mobilité internationale

Valeria Palma Onetto, étudiante chilienne, a été sélectionnée. Son sujet de thèse est « structure, function and evolution of termite exocrine glands » sous la direction de David Silam-Dussès (LEEC).

China Scholarship Council

5 candidats avaient été retenus. Pour une raison administrative en Chine il s'avère qu'un seul candidat bénéficiera de cette bourse du China Scholarship Council.

Il s'agit de Chen-Hui Li pour « Ab initio calculations of structural and elastic properties of multicomponents alloys : applications to high entropy alloys and their nitrides », directeur de thèse Philippe Djémia (LSPM).

#### **4) Proposition pour une nouvelle direction de l'école doctorale prenant effet à la rentrée universitaire 2015-2016**

V Lorent annonce sa décision de partir de la direction de l'école doctorale au 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Son départ coïncidera avec une conférence sur l'imagerie à haute résolution spatio-temporelle, donnée par Eric Betzig, professeur à l'Institut médical du Janelia Research Campus et prix Nobel de chimie 2014.

La parole est donnée à O Bodini, candidat à la direction de l'école doctorale. Il propose un tandem avec D Ledoux, puis à partir de mars 2016, une codirection (date qui coïncide à la fin du mandat de D Ledoux, en tant vice-président à la commission de recherche).

V Lorent préconise également cette solution, il sera en codirection avec O Bodini avant son départ définitif.

Suit une présentation par O Bodini et un échange avec les membres du conseil.

Laure Petrucci fait observer qu'il est prématuré que le conseil exprime un avis sur une candidature car ce processus, certes consultatif, doit être encadré par une annonce officielle de vacance de poste et un processus électif encadré par le bureau des affaires juridiques. Il est décidé que Le BRED se saisisse de cette question ; on prévoit un conseil de l'école doctorale en octobre ou novembre avec pour seul ordre du jour l'audition des candidats à la direction de l'école doctorale.

#### **5) Annonces et questions diverses**

V Lorent fait état d'une aide financière à la mobilité internationale proposé par l'USPC. Il s'agit de mobilité sortante pour des séjours à l'étranger de doctorants pour une durée de 2 mois ½ minimum à 6 mois maximum. USPC finance à part égale l'université Paris 13. Le financement de USPC est plafonné à 10000 euros.

D Ledoux précise à nouveau que la commission de recherche souhaite actualiser les intitulés des doctorats, notamment les simplifier. Il est demandé de faire une proposition à la commission de recherche en se basant sur les sections CNU. Les responsables des maisons sont sollicités pour faire des propositions au prochain conseil.

L Schwartz évoque l'existence de VIASM (Vietnam Institute of Advanced Studies in Mathematics).

La séance est levée à 18h.